

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



CADRAGE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2013-2015

Avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires au développement, notamment



www.gcpnd.gouv.ci

1. Contexte

La Côte d'Ivoire est en train de réussir son décollage économique. La stabilité macroéconomique a été retrouvée et la dette extérieure après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE au mois de juin 2012 ne représente plus que 18% du PIB. Les résultats économiques sont bien meilleurs que prévus. En effet, le taux de croissance en 2012 a été revu à la hausse à 8,6 % en accord avec le FMI. Ainsi, la Côte d'Ivoire a rejoint les pays qui ont les plus forts taux de croissance en Afrique.

Le Plan National de Développement 2012-2015, pour lequel le Gouvernement organise le Groupe Consultatif, définit une nouvelle stratégie économique qui représente une rupture avec les politiques du passé.

Cette stratégie est définie autour de puissants moteurs de croissance tant transversaux (Etat de droit, bonne gouvernance, éducation, santé, environnement) que verticaux (agriculture, bâtiments et travaux publics, transports, mines et énergie, industrie, Technologie de l'information et de la communication, tourisme et secteur financier). Sa mise en œuvre permettra d'atteindre une croissance forte, soutenue, solidaire, équitable, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois surtout pour les jeunes. Un agenda cohérent de mesures structurelles de grande ampleur est entrain d'être mise en œuvre avec l'aide, notamment, de la Banque Mondiale, du FMI, de la BAD, du PNUD, de l'Union Européenne et des pays amis pour créer une économie vibrante et compétitive.

L'objectif de la nouvelle stratégie est de construire les bases pour faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Le taux de croissance pour les trois prochaines années devrait atteindre environ 9 % en 2013 et 10 % en 2014-2015 tiré par un accroissement substantiel des investissements tant privés que publics judicieusement choisis dans les secteurs porteurs de croissance. Les investissements totaux prévus devraient passer de 8,2% en 2011 (soit bien en deçà de la moyenne subsaharienne) à 12,5% en 2012 ; 16,2% en 2013 ; puis 20,2% en 2014 et 23,4% en 2015. L'investissement public devrait quant à lui passer de 2,8% en 2011 à 5,3% en 2012 ; 7,4% en 2013 et 9,5% en moyenne entre 2014-2015.

La Côte d'Ivoire a l'ambition de créer un climat des affaires parmi les meilleurs en Afrique et entend rejoindre le groupe de tête de pays en matière de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption et d'Indice de Développement Humain (IDH).

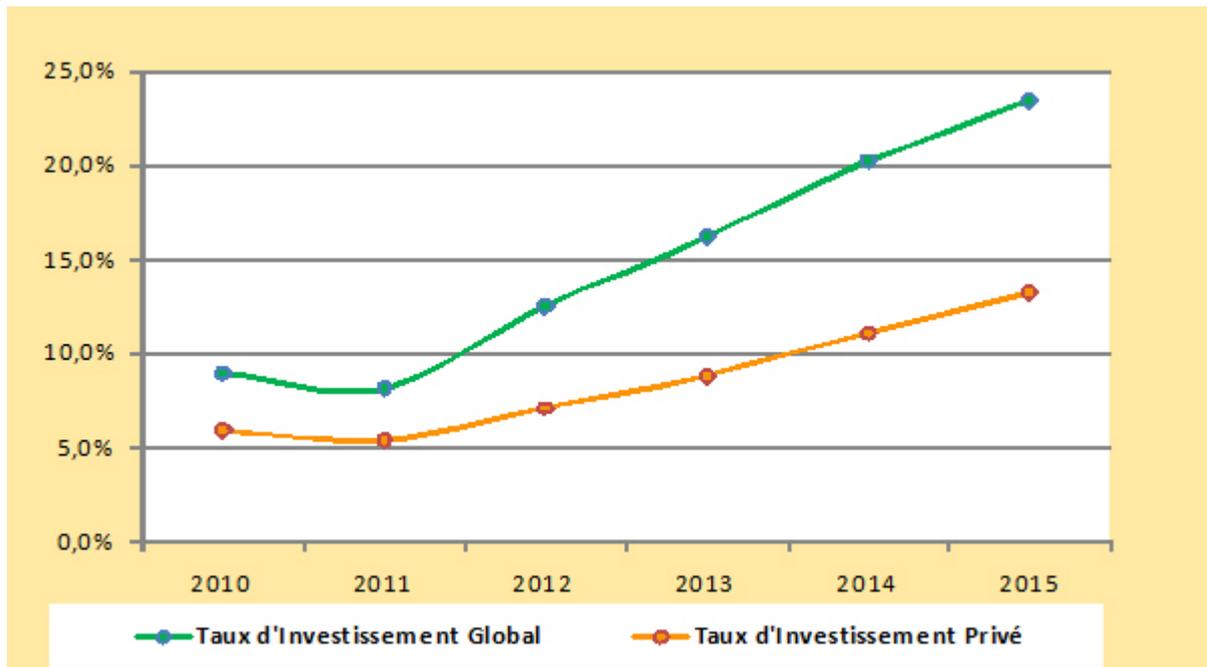
Pour atteindre les taux de croissance retenus dans le PND, des projets et programmes ont été identifiés à travers une programmation pluriannuelle et par secteur porteur de croissance. Les prêts devraient être contractés à des conditions concessionnelles (taux d'intérêt et échéances) et orientés vers les secteurs productifs. Les ratios de viabilité et de soutenabilité de la dette seront respectées et la gestion de la dette publique continuera à être renforcée.

Le Gouvernement s'assurera que les dépenses d'investissements sont conformes à la stratégie et sont efficaces. Dans cette dynamique, les mesures suivantes sont rigoureusement mises en place : (a) sélection des projets d'investissements publics cohérents avec les orientations stratégiques ; (b) évaluation formelle des projets ; (c) contrôle indépendant de leur évaluation ; (d) procédures transparentes de sélection des projets ; (e) exécution des projets dans les temps impartis ; (f) réactivité en cas de modifications des paramètres des projets ; et (g) évaluation ex post des projets approuvés afin d'en tirer les conclusions nécessaires pour affiner continuellement les actions à prendre.

2. Enveloppes globales du PIP 2013 -2015

Le taux d'investissement global passerait de 12,5% du PIB en 2012, à 16,2% en 2013, à 20,2% en 2014 et à 23,4% en 2015. Le taux d'investissement public passerait de 5,3% du PIB en 2012, à 7,4% en 2013, 9,3% en 2014 et à 9,7% en 2015. Quant à l'investissement privé, il passerait de 7,1% du PIB en 2012, à 8,8% en 2013, à 10,9% en 2014 et à 13,7% en 2015.

Graphique 1: Evolution du taux d'investissement (en % du PIB)

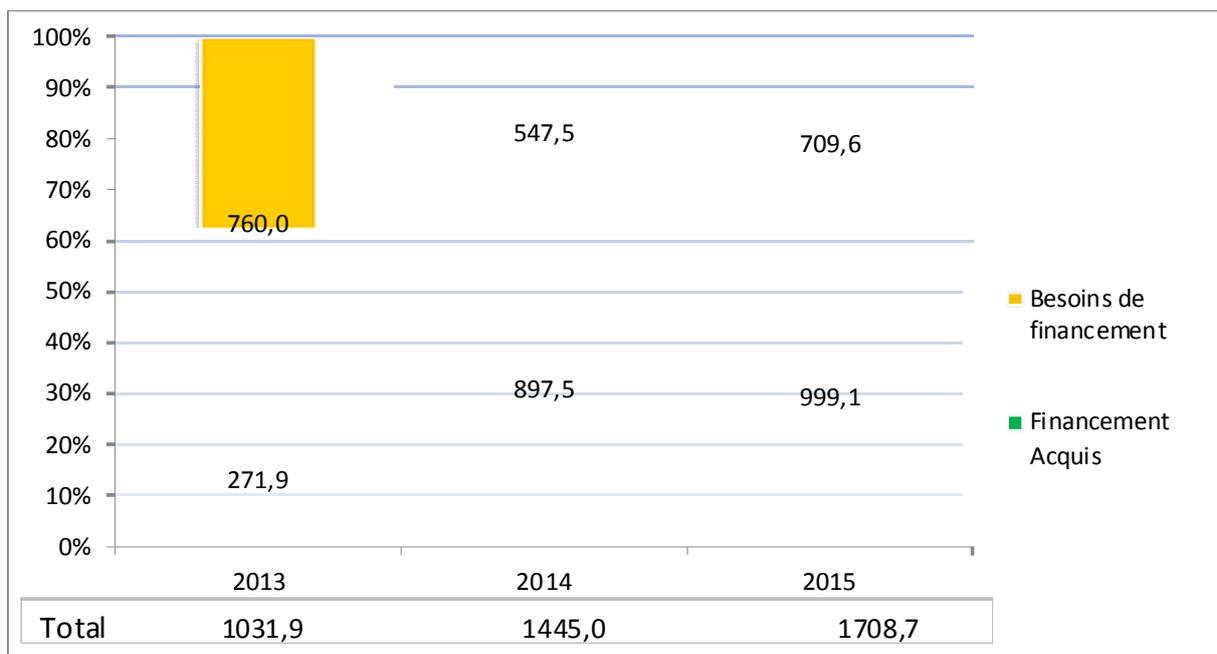


Source :MEMPD/DGPLP

Les dépenses d'investissements publics pour la période 2013-2015 s'élèvent à 4 185,6 milliards de FCFA dont 1 031,9 milliards de FCFA en 2013, 1 441,5 milliards de FCFA en 2014 et 1 708,3 milliards de FCFA en 2015.

Sur les investissements à réaliser au titre du secteur public, la capacité de financement de l'Etat de Côte d'Ivoire (Trésor, dons et emprunts) sur la période est estimée à **2 168,5 milliards de FCFA** (soit 4,5 milliards de dollars). Il se dégage un besoin de financement destiné à l'investissement public de **2017,1 milliards de FCFA** (4 milliards de dollars) à mobiliser au cours de la première journée du Groupe Consultatif. Ce besoin de financement se compose comme suit : **760 milliards de FCFA pour 2013 ; 547,5 milliards de FCFA pour 2014 et ; 709,6 milliards de FCFA en 2015.**

Graphique 2: Financement des investissements publics (milliards de FCFA et en %)



Source :MEMPD/DGPLP

5

Le montant de 760 milliards de FCFA à rechercher au titre de l'année 2013 sera couvert par le financement obtenu lors du Groupe Consultatif et le reliquat éventuel par recours au marché monétaire et financier régional.

Les prêts devraient être contractés à des conditions concessionnelles (taux d'intérêt et échéances) et orientés vers les secteurs productifs. Le volume de prêts contractés respecterait les ratios de viabilité et de soutenabilité de la dette. Les partenaires présentant des conditions de prêts très souples et flexibles pourraient être privilégiés dans le financement des investissements.

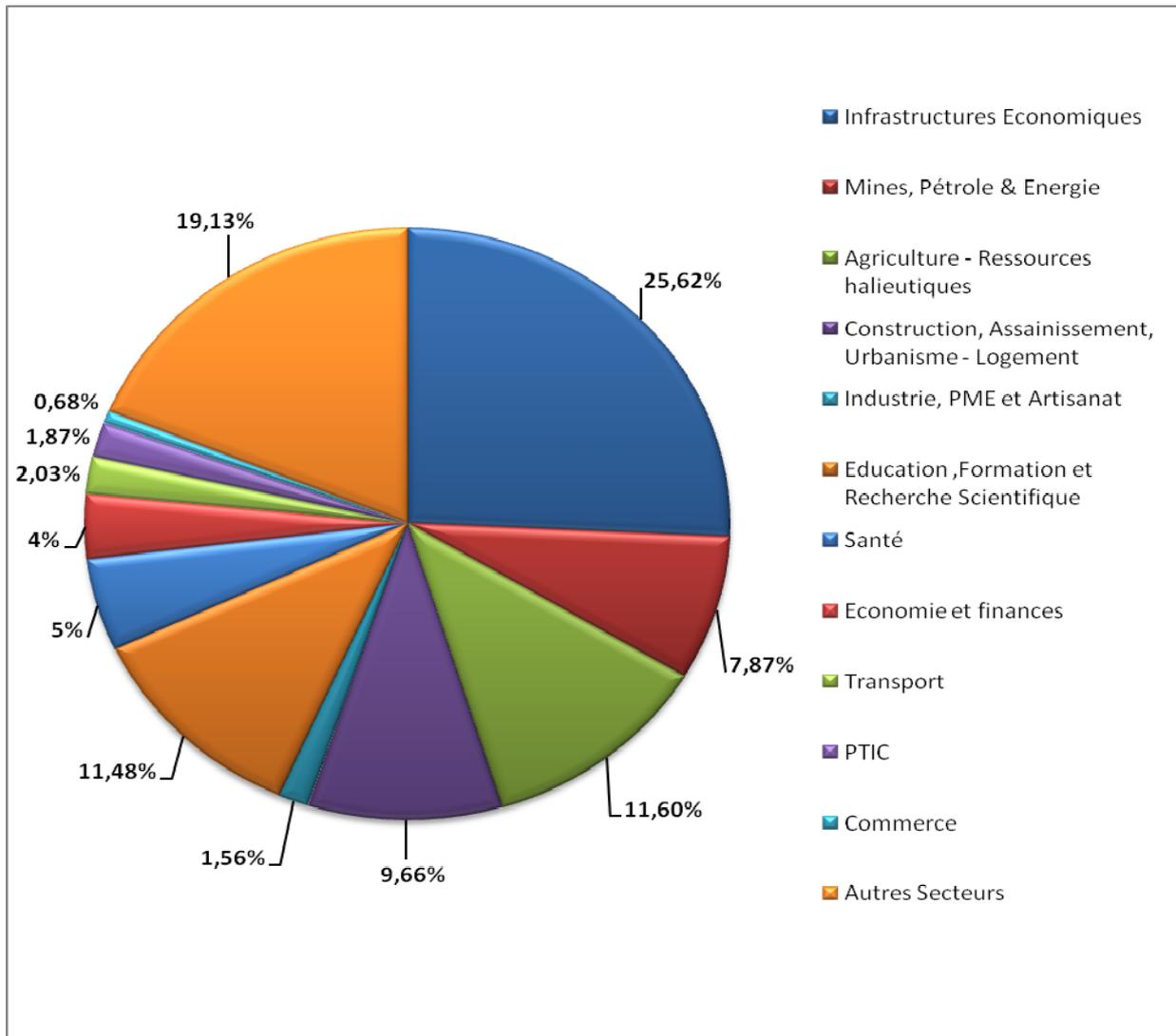
Tableau 1: Investissements publics pour la période 2013-2015 (en milliards de FCFA)

Secteur	2013	2014	2015	Total	en %
Infrastructures Economiques	298,5	392,1	381,9	1072,5	25,62%
Mines, Pétrole & Energie	88,2	128,1	112,9	329,2	7,87%
Agriculture - Ressources halieutiques	70,1	171,9	243,5	485,5	11,60%
Construction, Assainissement, Urbanisme - Logement	67,2	95,9	241,2	404,2	9,66%
Industrie, PME et Artisanat	20,2	26,3	18,8	65,2	1,56%
Education, Formation et Recherche Scientifique	115,5	142,1	222,9	480,5	11,48%
Santé	58,0	74,7	76,6	209,3	5,00%
Economie et finances	49,5	47,9	49,8	147,2	3,52%
Transport	29,5	29,2	26,1	84,8	2,03%
PTIC	16,2	26,5	35,4	78,1	1,87%
Commerce	9,9	10,1	8,5	28,6	0,68%
Autres Secteurs	209,2	300,3	291,1	800,5	19,13%
Total	1031,9	1445,0	1708,7	4185,6	100,00%

Source :MEMPD/DGPLP

Par ailleurs, les besoins les plus importants en termes d'investissements publics sur la période 2013-2015 concernent les secteurs porteurs de croissance (81%) : (i) Infrastructures Economiques (25,62%) ; (ii) Agriculture et Ressources Halieutiques (11,60%); (iii) Education-Formation et Recherche Scientifique (11,48%) ; (iv) Construction, Assainissement, Urbanisme et Logement (9,66%); (v) Mines,Pétrole et Energie (7,87%) ; (vi) Santé (5%) ; (vii) Economie et Finances (4%) ; (viii) Industrie, PME et Artisanat (1,56%) ; (ix) Transport (2,03%) ; (x) Poste et Télécommunications (1,87%) et ; (xi) Commerce (0,68%).

Graphique 3 : Répartition sectorielles des Investissements Publics



Source :MEMPD/DGPLP

Sur la base des critères d'évaluation, **484 projets publics** ont été retenus sur la période 2013-2015. Dans le cadre du Groupe Consultatif, **114 projets prioritaires** ont été sélectionnés à titre illustratif pour lesquels des fiches synoptiques sont présentées.